

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 21° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

FRAIS DE RÉCEPTION ET D'ACCUEIL

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : 1 – avril, mai, juin 2023

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
Aucun			

Trimestre : 2 – juillet, août, septembre 2023

Description de l'activité	Date	Nombre de personnes prévues	Coût de l'activité
Aucun			